

PROCES VERBAL

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE IMÉRA

Lundi 4 mars 2019 à 10h
IMÉRA

Présents ou représentés :

Yvon Berland, pouvoir à Denis Bertin
Denis Bertin
Raouf Boucekkine
Brigitte Carpentier
Pierre Chiappetta
Maryline Crivello
Jean Boutier, pouvoir à Brigitte Marin
Dominique Nobile
Brigitte Marin
Carlo Rovelli, pouvoir à Pierre Chiappetta
Gabriella Crocco, pouvoir à Brigitte Marin
Daniel Nahon

Excusés :

Hamida Demirdache
Marteen Noyons

Invités :

Isabelle Leclercq (Agent comptable - AMU)
Magali Perez (Rectorat)
Emmanuel Girard-Reydet (IMÉRA)
Thierry Fabre (IMÉRA)
Pascale Hurtado (IMÉRA)

Le lundi 4 mars 2019 à 10h, le Conseil de gestion (CG) de l'Institut Méditerranéen de Recherches Avancées s'est réuni dans ses locaux sur convocation de Denis Bertin, Président de la Fondation IMÉRA.

Denis Bertin constate que douze membres du conseil, sur un total de quatorze, étant présents ou représentés, le CG est habilité à siéger.

1 - Approbation du PV du CG du 17 décembre 2018

Résolution

Le CG approuve à l'unanimité le PV du CG du 17 décembre 2018.

2 – Informations

Denis Bertin présente un certain nombre d'informations :

i) Avec le Président d'AMU, nous souhaitons organiser une cérémonie institutionnelle des dix ans de l'IMÉRA, sachant que deux dates possibles ont été présélectionnées : le jeudi 13 juin et le jeudi 27 juin 2019.

L'organisation est prévue en deux parties : i) une matinée à caractère plus institutionnel, avec l'invitation du Président du Conseil d'administration du RFIEA, du Directeur du RFIEA, des représentants des collectivités locales, des représentants du réseau UBIAS (University-Based Institute for Advanced Study) et ii) une après-midi à caractère plus scientifique, avec des retours d'expérience d'anciens résidents prestigieux de l'IMÉRA.

Lors de cette cérémonie institutionnelle, nous souhaitons mettre à l'honneur les personnes qui ont créé puis porté l'institut pendant ces 10 ans, à savoir Robert Ilbert - Bernard Morel – Roger Malina - Samuel Bordreuil - Amine Asselah – Nicolas Morales – Didier Laussel et Dominique Maraninchi. Ces personnes ont été officiellement invitées et la date sera fixée en fonction de leurs disponibilités.

ii) Le financement Labex RFIEA+ par l'ANR après 2019 a été officiellement renouvelé, pour un montant de l'ordre de 750.000 € pour l'ensemble du RFIEA ;

iii) Des négociations sont actuellement en cours pour que le Ministère alloue de nouveau au RFIEA en 2019, une dotation de 800.000 € minimum. Sur la base du nombre de mois chercheurs invités accueillis en moyenne dans les différents IEAs du réseau, la clé de répartition sera la suivante : 25% pour les IEAs de Nantes et Paris, 22% pour l'IMÉRA, 20% pour l'IEA de Lyon et 8% pour le RFIEA ;

iv) Nous avons repris contact avec le Conseil départemental 13 et le Conseil régional pour ré-instruire le dossier de réhabilitation du bâtiment dit le « Cube » sur le site de l'IMÉRA. Nous allons préparer un dossier actualisé, en développant notamment la partie art-sciences du projet. Les premières discussions laissent entrevoir des niveaux de participation des collectivités à hauteur de 300.000 € chacune. Il restera ensuite pour l'IMÉRA à démarcher le Ministère de la Culture et la Fondation du Patrimoine – Total, qui peut accompagner des rénovations de sites prestigieux.

3 – Approbation du rapport d'activités 2018

Raouf Boucekkine considère que ce rapport d'activités 2018 est le premier rapport normalisé de l'IMÉRA, avec des données chiffrées sur l'accueil des résidents, un bilan des différents programmes, la présentation des nouveaux instruments de développement (nouveaux partenariats avec l'EHESS et l'AUF, nouvelles formes de résidence avec l'accueil des *Senior Fellows* sur trois pour avoir une relation plus structurée avec la recherche à l'Université), et enfin des éléments de visibilité et de positionnement international. Chaque programme est décrit par axe, avec pour chaque axe, la mise en avant des nouveautés, des travaux et des cycles les plus importants. Sont présentées en annexe la liste des CBS (Community Building Seminars), ainsi que la liste des cycles thématiques, des séminaires et des conférences de l'IMÉRA.

Il manque à ce rapport la liste des publications en cours de collecte, qui apparaîtra dans sa version finale prévue pour la réunion du Conseil scientifique (CS) en mai prochain.

Pierre Chiappetta suggère de voir la possibilité de rassembler les publications de l'IMÉRA dans l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL.

Après avoir souligné la qualité du rapport, Brigitte Marin propose d'intégrer, au niveau des fiches des résidents, un mini paragraphe qui synthétise en quelques lignes le bilan de leur résidence et leurs principales actions sur le territoire.

Concernant la problématique de déficit d'appropriation de l'IMÉRA par la communauté scientifique locale (alors que l'IMÉRA dispose d'une très grande visibilité nationale et internationale), Denis Bertin et Raouf Boucekkine mettent à nouveau en avant le projet de création d'un programme doctoral interdisciplinaire, qui serait porté par des résidents de l'IMÉRA et qui viendraient s'articuler (et non pas se superposer) avec les cours des écoles doctorales existantes.

Brigitte Marin souligne tout l'intérêt qu'il y aurait à ce que les doctorants puissent valider la fréquentation des séminaires de l'IMÉRA dans leurs cent heures obligatoires de formation. Cela leur permettrait en effet, au-delà du contenu de connaissances qu'ils peuvent venir y chercher, à s'approprier le lieu pour un jour en être des acteurs.

Daniel Nahon pense même que cette participation devrait avoir un caractère obligatoire, de façon à leur insuffler une culture de la mobilité et de la curiosité. Il suggère en outre de se rapprocher de la Direction de l'enseignement supérieur du Rectorat, et de leur proposer les activités scientifiques de l'IMÉRA comme offres de formation aux Professeurs dans leur cycle de formation continue.

Résolution

Le CG approuve à l'unanimité la version présentée du rapport d'activités scientifiques 2018, qui sera amendé pour le CS en mai 2019 et approuvé dans sa version finale lors du prochain CG en juin 2019.

4 – Approbation des comptes de l'exercice 2018

Brigitte Carpentier présente tout d'abord le tableau de résultat budgétaire GBCP, qui fait valoir un solde budgétaire excédentaire de 159.180 € pour l'exercice 2018. Il s'explique en grande partie par une sur-réalisation des recettes encaissées, notamment due à la subvention du Ministère pour charges de service public (SCSP) non prévue de 150.000 €, qui a été versée à l'IMÉRA et titrée en totalité en 2018, et qui fera l'objet de dépenses pluriannuelles sur les exercices 2019-2021.

Le taux d'exécution global est très bon puisqu'il est de 95% (97% en fonctionnement, 90% en masse salariale et 78% en investissement).

Au niveau des recettes encaissées, le taux de réalisation 2018 est de 107%.

Les prévisions du budget s'avèrent donc extrêmement fiables pour l'ensemble des projets.

Emmanuel Girard-Reydet présente le bilan des recettes 2018 de l'IMÉRA, dans une vision budgétaire consolidée qui intègre les contributions volontaires des membres fondateurs.

Le montant total des recettes 2018 s'élève à 1.767.466 € en recettes encaissées.

Les contributions volontaires s'élèvent à 675.900 €, dont :

- 210.000 € d'AMU pour la prise en charge directe de salaires de l'équipe d'encadrement ;
- 200.000 € d'AMU pour la prise en charge directe des coûts d'infrastructure (maintenance, fluide, logistique, gardiennage) ;
- 130.000 € d'AMIDEX pour la prise en charge directe de salaires de l'équipe d'encadrement ;
- 10.400 € d'AMIDEX pour le financement du programme Méditerranée ;
- 130.000 € du CNRS pour la prise en charge directe de salaires de l'équipe d'encadrement ;
- 5.500 € de la Fondation Fulbright pour la prise en charge directe d'une partie des indemnités mensuelles du résident sélectionné dans le cadre de la Chaire Fulbright.

La part de financement apporté par les programmes RFIEA et Labex RFIEA de 29% est bien inférieure aux 40% requis par le RFIEA ;

Il présente ensuite le bilan des dépenses 2016 de l'IMÉRA, dans une vision budgétaire consolidée qui intègre les contributions volontaires des membres fondateurs.

Le montant total des dépenses 2018 s'élève à 1.608.286 € en crédits de paiement (CP), avec pour répartition :

- 583.533 € de dépenses pour l'accueil en résidence des chercheurs invités (indemnités et salaires, location appartements, voyages et missions) ;
- 92.468 € de dépenses pour les activités scientifiques (séminaires, conférences, colloques, etc.) ;
- 932.285 € pour les autres dépenses (salaires équipe encadrement, coûts infrastructures, fonctionnement général, instances, communication).

Madame I. Leclercq, agent comptable de l'Université d'Aix-Marseille, présente ensuite, pour approbation, le bilan comptable 2018, qui traduit une bonne santé financière de la Fondation.

Pour la partie bilan, la trésorerie de l'IMÉRA est de 601.976 € au 31 décembre 2018.

Les avances sur subvention s'élèvent à 751.836 € ; elles correspondent à des sommes qui ont été perçues et qui n'ont pas encore été rattachées à des subventions (avance des financeurs).

Pour la partie compte de résultat, les produits s'élèvent à 1.033.794€ pour un total de charges de 934.083 €, ce qui donne un résultat bénéficiaire sur l'exercice 2018 de + 99.711 € (contre 480.022 € en 2016). L'écart important s'explique par l'émission en 2017, de recettes qui correspondaient aux encaissements perçus sur les exercices précédents et non rattachés aux dépenses.

Le fonds de roulement, qui traduit la richesse de la Fondation, s'élève au 31 décembre 2018 à 463.376 €. Ce montant est préservé et constitue une ressource fléchée dans les comptes de l'Université.

Au niveau des produits de fonctionnement, la variation importante provient de la régularisation en 2017 de la facturation des années antérieures. Les charges de fonctionnement augmentent globalement de 56.763 €, en cohérence avec l'accroissement des activités scientifiques de l'IMÉRA.

Les capitaux propres à hauteur de 5.000 € correspondent aux dotations statutaires, avec 1.000 € en part non consommable et 4.000 € en part consommable. Aucune dotation n'a fait l'objet de consommation à la date de clôture des comptes.

Résolution

Le Conseil de gestion approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2018.

5 – Questions diverses

i) Si le financement de l'accueil des résidents est désormais assuré avec le développement des partenariats et des Chaires, Raouf Boucekkine souligne la problématique, à partir de 2020, du financement du fonctionnement général et de la masse salariale des personnels contractuels, actuellement financée sur les ressources propres (RFIEA) de l'IMÉRA. Le besoin est estimé à 100-150 k€ par an.

Pour répondre à cette problématique, il propose que l'IMÉRA puisse louer des locaux pour des événements particuliers et facturer des prestations de service, tout en gardant la cohérence du site et sachant qu'il vient d'avoir une demande concrète de la part d'un consortium de recherche pour l'organisation d'une école d'été à destination de hauts fonctionnaires.

Isabelle Leclercq indique que cette proposition rentre pleinement dans le cadre de la politique d'AMU qui est dans une phase de dévolution du patrimoine, et du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) qui a été voté lors du dernier Conseil d'administration d'AMU et qui vise une valorisation du patrimoine de l'Université.

Après l'avis du Conseil de gestion, elle propose pour la mise en place, de prendre l'attache des différentes directions d'AMU, pour notamment avoir une étude analytique des coûts complets (intégrant aussi les coûts de personnel, sécurité, nettoyage, etc.), savoir comment est calculé le rapport de l'immobilier dans une globalisation au niveau l'établissement, voir les aspects juridiques et les problématiques d'assurance.

ii) Denis Bertin indique que l'IMÉRA souhaite faire évoluer son site internet, qui reste en-dessous des standards internationaux d'un IEA.

Le CG donne un avis favorable à cette évolution du site internet, qui sera accompagné soit par les services compétents d'AMU soit par des prestataires extérieurs.

iii) Daniel Nahon remercie chaleureusement l'IMÉRA pour le renouvellement de son soutien financier aux Rencontres de l'Arbois 2019 sur le thème de la *Méditerranée*, qui se dérouleront au Parc Chanot à Marseille les 25 et 26 avril 2019.

iv) Dans la perspective de la préparation du prochain appel à candidatures de l'IMÉRA, Raouf Boucekkine soumet la proposition que, pour le programme art-sciences, les conditions d'éligibilité soient élargies aux artistes français.

Pascale Hurtado argumente cette proposition en précisant que les artistes ont eux-mêmes leurs réseaux internationaux où qu'ils soient, que c'est le fait de faire entrée des artistes dans des laboratoires de recherche qui prévaut en terme d'interdisciplinarité indépendamment de leur nationalité, et que la proximité géographique favorise par expérience la poursuite des collaborations au-delà de la période de résidence.

Le CG donne un avis favorable à l'expérimentation de l'ouverture des conditions d'éligibilité aux artistes français hors métropole marseillaise, à la condition que la sélection d'artistes français reste exceptionnelle.

v) Maryline Crivello présente le projet de la première édition d'un festival sur notre territoire des sciences de la société et des arts dans la cité en mai-juin 2019, qui prendra la dénomination de *Jeu de l'Oie* et auquel l'IMÉRA sera associé.

vi) Thibault Gajdos, membre du CG de l'IMÉRA au sein du collège des personnalités qualifiées compétentes, a adressé sa démission au Président du CG, suite à sa nomination de directeur du programme *Recherches interdisciplinaires* de l'IMÉRA.

Pour procéder au remplacement, conformément aux statuts de la Fondation, Denis Bertin demande aux membres fondateurs de lui adresser des propositions de noms, qu'il relaiera ensuite au Président d'AMU qui a *in fine* pouvoir de désignation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.

Fait à Marseille, le 6 mars 2019.

Denis Bertin
Président du Conseil de gestion